

Verbe et phrase en langues romanes

ZENATI Djamel

LAMES, Édile — Alger2 — U00200120120035

De la langue au discours : un fait de grammaire générale

Dans la transition de la langue au discours, la relation établie, en langue, entre un apport de signification et un support de signification change d'entendement : la prédicativité devient prédication. Le passage de la langue au discours est un passage de la prédicativité à la prédication (Zenati : 1988, 2015). La prise de parole qui caractérise le discours conduit le langage puissanciel, ayant effet dans le plan de la langue, à s'actualiser effectivement en attribuant « à l'armature formelle issue de la langue une issue singulière » (Chevalier 1976 : 16). « Prédiquer revient à assigner une matière notionnelle à un support formel » issu de la langue (Moignet 1981 : 56).

Le discours dont la finalité ressortit à l'expression dotera la matière formelle issue de la langue dont la finalité relève à la représentation d'une matière notionnelle. « L'acte du langage qui prend son origine à la langue préconstruite [...] a son aboutissement au discours, construction momentanée réalisée par les moyens de la parole [...] » (Guillaume 1949c [1982 : 12]). La distinction langue/discours qui suppose un continuum dans la construction de l'acte de langage, conçu comme une cinèse, un mouvement est donc un fait de grammaire générale qui ne recouvre pas, il s'en faut de beaucoup, la dichotomie saussurienne de langue Vs parole qui pose, elle, résultativement l'acte de langage.

A la lumière de ce fait de grammaire générale, nous examinerons, dans ce qui suit, dans une perspective comparatiste, le comportement de l'unité linguistique appelée à devenir verbe dans l'espace linguistique roman.

D'emblée et par anticipation, il est possible de poser que le système linguistique français se distingue des autres langues romanes dont l'italien et l'espagnol sont, ici, les langues parangon, par une composition sémiologique plus complexe.

Le verbe roman autre que le français

Dans les langues romanes autres que le français, le verbe, ayant achevé sa définition formelle en langue, son support ne sera augmenté que d'une information notionnelle qui lui donnera une identité singulière. Il suffit donc de faire usage de *uccido*, en italien par exemple ou de *mato* en espagnol tel qu'il résulte de la langue pour conférer à son support cette matière notionnelle. Le locuteur puissanciel de la langue devient dans le discours un locuteur effectif.

Godi quando gli anormali son trattati da criminali
chiuderesti in un manicomio tutti gli zingari e intellettuali.
Ami ordine e disciplina, adori la tua Polizia
tranne quando deve indagare su di un bilancio fallimentare.
Sai rubare con discrezione meschinità e moderazione
alterando bilanci e conti fatture e bolle di commissione.
Sai mentire con cortesia con cinismo e vigliaccheria
hai fatto dell'ipocrisia la tua formula di poesia.
Borghesia di Claudio Lolli

Cuando sonó la trompeta
estuvo todo preparado en la tierra
y Jehova repartió el mundo
a Coca Cola Inc Anaconda
Ford Motors y otras entidades.

La United Fruit Co. De Pablo Neruda

Les verbes dont le morphème de la personne est typographiquement gras montrent que le verbe dans le discours est une unité doublement constituée. Il est incident à une personne qu'il involue en lui sous forme d'une morphologie terminale.

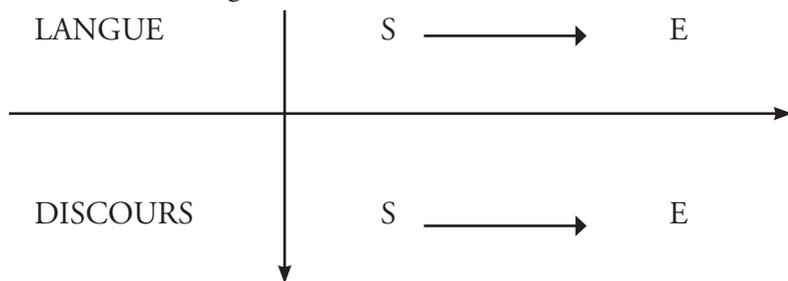
Il est vrai que dans les langues qui opposent le verbe au nom, la sémantèse verbale trouve en dehors d'elle même un support formel ; mais dans le cas de l'espagnol et de l'italien et de toutes les langues romanes à l'exception du français, le support lui est intégré sous forme d'une terminologie incorporée. Le passage dans le plan de l'expression ne modifie en rien la morphologie ou la constitution interne du vocable issu de la langue. De *ami*, *adori* et *deve* de la langue à *ami*, *adori* et *deve* du discours, il y a seulement ajout d'information notionnelle.

Ce faisant, le locuteur fictif¹ de la langue signifié par le morphème -i c'est-à-dire celui de la seconde personne - et qui peut être Pierre ou Paul pourvu que l'on se mêle de parler à l'un ou à l'autre de lui - est ici singularisé. Il ne renvoie qu'à un seul et seulement à un seul référent. Le discours lui assigne une identité qui permet de le particulariser donc de le désambiguïser. La transition du langage puissantciel de la langue au langage effectif du discours consiste à

associer à l'information formelle préétablie par la langue, une information non formelle, particularisée, actualisée, notionnelle que le simple fait d'user du verbe suffit à la produire. (Chevalier 1978 : 19).

De là, il n'est pas besoin, dans le discours, « d'ajouter au verbe italien un élément formel pour qu'il devienne un énoncé complet, pour qu'il y ait prédication : le verbe se suffit à lui **même** pour faire phrase.

Figurativement, nous pouvons représenter de la manière suivante la transition de la langue au discours du verbe italien :



¹ En effet, tu infère à la personne à qui l'on s'adresse en lui parlant d'elle même. En d'autres termes, tu se trouve être la personne de l'allocutaire et l'objet de la locution du locuteur.

L'ordination selon laquelle la sémantèse et l'être sur lequel elle est fournie n'a pas varié dans la transition de la langue au discours. L'être est toujours dans l'après de la sémantèse. Et le verbe apparaît alors comme un prédicat-sujet. La synapse du prédicat et du sujet, en lui, n'a pas trouvé à se dénouer en raison de la pertinence de l'information héritée de la langue.

Le verbe français

Le verbe français contrairement à ce qui a cours dans les autres langues romanes ne livre, en langue, sur son support que des informations très générales qui ne permettent pas de l'identifier avec précision.

C'est au discours donc que revient la tâche de compléter l'insuffisante définition formelle que propose la langue sur l'être concerné par la sémantèse verbale, en lui adjoignant une matière notionnelle de complémentation nécessaire à son fonctionnement dans le discours.

L'achèvement de cette définition formelle du support d'entrée lui permet de mener à terme son incidence à un support formel qui apportera la stabilité nécessaire à la fixation de la labilité du temps dont il est le mot de la représentation. Une fois cette définition formelle accomplie, le discours le dotera enfin d'une matière notionnelle.

Pendant, cette double tâche assignée au discours ne peut, en français, s'accomplir par la simple utilisation dans le discours de ce que la langue propose.

Cette translation réduite à elle-même est impuissante à assumer les deux effets [...] nécessaires à la transformation de la prédicativité en prédication (Chevalier 1978 : 19).

En français moderne, la personne est désignée par un pronom personnel sujet non intégré ayant statut de « mot de langue, mais -conjoint - intimement associé au verbe pour faire avec lui un mot de discours » (Moignet 1981 : 19). Il n'a reçu aucune information notionnelle et n'est chargé que d'une information formelle.

Ils voulaient changer la syntaxe d'une phrase.

M. Kundera : *ILE* : 236)

Il n'est guère possible sur le plan syntaxique d'isoler « ils » de « voulaient » :

*Ils, voulaient changer la syntaxe d'une phrase.

est non recevable en raison de l'information parenthétique, portée par la virgule, séparant la sémantèse de l'être auquel elle se rapporte.

Notons que les pronoms spécifiant les personnes génétiquement homogènes « ont pour trait caractéristique de ne pouvoir porter d'autres fonctions que celle de sujet, et de n'admettre aucun traitement prépositionnel ». (Guillaume 1949c [1973 : 63]). Au contraire, de ces quatre pronoms *je*, *tu*, *il/elle* et *ils/elles* qui n'invoquent que la fonction sujet, l'involution de fonction sous la personne logique ou pragmatique des pronoms nous et vous est plus étendue, et va, en passant par l'objet immédiat et l'attribut, jusqu'à l'objet médiat.

Cette différence fonctionnelle entre les deux groupes de personnes correspond à cette disposition de langue où seules les deux personnes doubles sont désambiguïsées : l'être dont il est question dans l'acte prédicatif n'appelle pas nécessairement de matière additionnelle.

La nécessité pour le système français d'user d'un pronom existentiel conjoint pour assurer la transition d'un langage potentiel à un langage effectif s'explique par l'amincissement de la définition formelle que propose la langue sur le support.

Le verbe a si fortement amenuisé la charge informative du support qu'il intègre que par ailleurs a dû se constituer une catégorie de mots qui ont pour rôle de signifier [...] tous les éléments informatifs que requiert la définition d'un support de prédication ((Guillaume 1949c [1973 : 66]).

Ces pronoms ne correspondent à aucun mouvement expressif, mais c'est à travers eux que peut être obtenue l'incidence externe au substantif :

Il écrit.

Pierre écrit.

À travers ces deux exemples, deux régimes d'incidence pour le verbe se distinguent. Au premier, ne sortant pas du plan du verbe correspond le pronom « il » et les trois autres personnes simples. Au second, aboutissant en dehors du plan du verbe, correspond le substantif « Pierre »²

Le verbe en français comporte une incidence à la personne sous la forme du pronom personnel sujet ou par substitution sous la forme du substantif sujet, mais c'est toujours « par la médiation de la personne que le substantif peut être prédiqué. » (Moignet 1981 : 15).

En français, nous nous trouvons devant un système qui laisse en langue le soin au verbe de marquer qu'il enferme un support en ne déclarant que quelques-unes de ses propriétés formelles et qui a déplacé hors du verbe le moyen de désambiguïser son existence et le rang qu'il occupe dans la hiérarchie des personnes.

Le résultat de la dislocation de ce qui en langue entretient un rapport symbiotique est que la charge notionnelle introduite par l'activité du discours se greffera non sur le support incorporé dans le verbe, mais sur ce vocable dont la définition formelle est parfaitement achevée.

Je ne sais si le monde a menti moi j'ai menti.

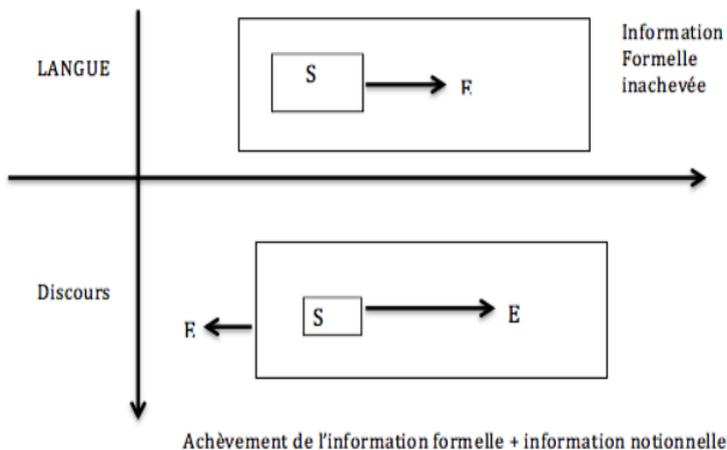
Je ne sais si le monde a conspiré contre l'amour
moi j'ai conspiré contre l'amour.

L.Cohen « ce que je fais ici-bas ».

Dans cette strophe figurent les deux incidences définitionnelles du verbe français. La première aboutit dans son plan propre sur le pronom je ; et la seconde dans le plan du substantif, personne cardinale, unique en fonction sujet.

Schématiquement la transition de la langue au discours se distribue de la façon suivante :

2 Nous écartons volontairement de notre présentation l'incidence aux deux pronoms nous et vous : pronoms habiles à pénétrer dans le plan du nom. Néanmoins nous trouverons une analyse détaillée dans Moignet 1981 : 95 et sq et dans [Guillaume 1949c [1982]].



Les pronoms, arrimés d'une exclusive information formelle, réunissent toutes les conditions requises pour prendre en charge tout locuteur qui s'avisera de les articuler dans son discours. Ils sont de ce fait réservés d'une manière stricto sensu à ne remplir que la fonction de support sur laquelle va prendre appui la matière notionnelle caractérisant l'activité du discours.

Donc, ce qui en italien ou en espagnol se trouve être lié d'une manière inhérente a, en français, éclaté et se trouve réparti sur deux vocables distincts : le verbe ne subsume dans le discours que la fonction du prédicat et la personne n'involue que la seule fonction grammaticale de sujet.

La personne en français est « éjectée du bloc phrastique primitif - celui de la langue- pour assurer avec le verbe une distribution de la morphologie grammaticale en deux plans spatial et temporel » (Le Flem 1981 : 15).

Conséquences syntaxiques et genèse phrasique

Les mécanismes de mise en discours que nous venons de passer en revue laissent apparaître, dans l'organisation syntaxique donc de surface, certaines différences entre le français et le reste des langues romanes. L'état de définition du support permet au verbe italien ou espagnol de constituer à lui tout seul une phrase, un énoncé lorsqu'il transite de la langue au discours. Il est en raison de ce que « la synapse du prédicat et du sujet n'est pas dénouée » (Moignet 1981 : 92) en lui, à la fois support et apport de prédication. Il constitue donc une sorte de complexe à noyau verbal, une phrase-mot.

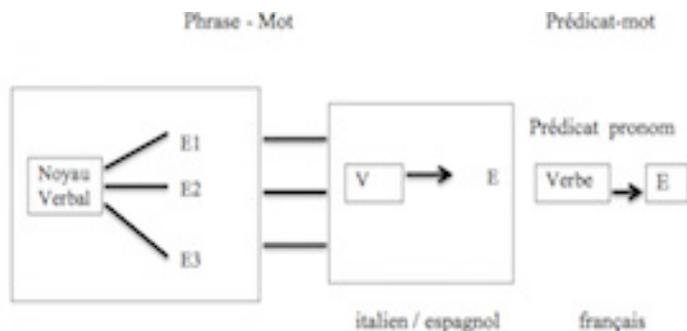
Cette capacité est, hormis l'emploi expressif du mode indicatif ou du mode subjonctif que la grammaire traditionnelle désigne par impératif est refusée au verbe français qui, réduit à lui même, ne peut constituer une phrase ; il n'est dans le discours qu'un apport de prédication. Il atteint, avec cette homogénéité, son état de prédication. Et en contrepartie, il voit son incidence interne devenir inopérante et supplée par une incidence externe de premier degré.

Cependant, dans un état antérieur, le verbe français était exactement ce qu'est le verbe italien ; la personne lui était intégrée sous forme d'une terminologie terminale. Le verbe, écrit G. Moignet « était un prédicat – sujet ».

Dans la perspective génétique, celle de J. Cl. Chevalier, comme dans la perspective profondément historique de G. Guillaume et de ceux qui ont pris, à sa suite, le verbe pour objet d'étude (G. Moignet, R. Valin, M. Molho, A. Rocchetti, etc.), l'analyse de la composition psychique du verbe montre que le verbe français en apportant à la pensée une successivité psychique de deux parties est anisogène et le verbe italien ou espagnol isogène.

La saisie lexicale commence par isoler des « phrases – mots » où le verbe est « pourvu d'un support pronominal [...] figurant l'architecture phrasique [...] (Le Felm 1981 : 19). La genèse du verbe et la genèse de la phrase sont simultanées.

Nous pouvons illustrer ce qui vient d'être posé par la représentation suivante :



Le verbe et son support : considérations diachroniques et la position de la psychomécanique du langage

Il est utile, une fois accomplie l'analyse de ce qui constitue le verbe dans les deux systèmes linguistiques en langue et en discours et les mécanismes de la transition de l'un à l'autre plan, en un mot le mouvement qui a présidé à la genèse du verbe, de considérer le verbe dans sa dimension diachronique.

Dans la juste mesure où le français et l'italien appartiennent à la famille des langues romanes, il ne serait pas superflu de tenter de montrer ce qui caractérise le verbe dans l'un et/ou l'autre système du verbe latin.

« Le verbe latin » écrit G. Guillaume « est incident à la personne ordinale laquelle involue la fonction sujet » Ce qui revient à dire que le verbe latin peut dans le discours se suffire à lui même pour produire un énoncé.

La composition psychique et la structuration génétique du verbe dans le système italien ou espagnol sont identiques à celles qui ont cours dans le système latin. Les verbes de ces deux systèmes, en raison

³ L'invariabilité de la personne latine est affirmée dans les leçons de G. Guillaume du 21 - 01 et du 10 -2, 1949 [Guillaume 1949c [1973 : 69-71]]. Voir également la nuance introduite par Guillaume : « le latin aurait connu comme une étape transitoire : la fonction sujet VENIT et prédicat avec alternance, à la troisième personne du singulier, dans Petrus VENIT [Guillaume 1949a [1971 : 98-99]].

de l'opérativité de l' incidence puissancielle, - celle qui a cours en langue -, se suffisent à eux même dans le discours.

En effet, il suffit d'un simple prononcé de *VENIT* en latin sans qu'il ne soit besoin de lui adjoindre un pronom sujet pour produire un énoncé.

Dans le système italien ou espagnol et dans celui du latin, le verbe a trouvé en lui même un support formel suffisant. Autrement dit, la personne intégrée par flexion en latin, en espagnol et en italien permet de rendre opératoire le mécanisme de l' incidence dans le plan même du verbe.

Dans le système linguistique français, l' incidence à la personne incorporée est rendue inopérante en raison de ce que le « verbe retient en lui exclusivement la fonction de prédicat » (Guillaume 1949c [1973 : 70]). Le verbe français contrairement aux verbes latin, italien et espagnol n'est qu'un apport de prédication.

Ainsi le statut du verbe *VIENT* est tout entier prédicat ; le support formel dont il a hérité « se trouve dans le discours frappé d'inutilité, défonctionnalisé » (Chevalier 1976 : 23).

Cette défonctionnalisation de la personne incorporée a pour conséquence pour le verbe français de ne pas pouvoir assurer à lui tout seul une configuration discursive. Il lui est nécessaire, pour faire phrase, de s'adosser à un « pronom sujet extérieurement représenté » (Guillaume 1949c [1973 : 70]).

Aucun doute chez les guillaumiens pour qui « l' incidence fondamentale du verbe, l' incidence au support de causation, se fait en français sur le pronom sujet, ou en troisième personne, sur son substitut le substantif sujet » (Moignet 1973 : 376). L' incidence à la personne morphologique, personne qui « répète par accord ce que signifie le déflexif » est ignorée (Moignet 1973 : 376).

En somme, en conservant le caractère médiat de l' incidence au plan nominal, l' indispensable incidence de langue, constitutive de la catégorie du verbe et génératrice des catégories verbales, est décalée vers

le discours et assimilée à l'incidence au pronom conjoint auquel le substantif sujet peut venir substituer la personne.

Outre la confusion entre langue et discours et la déclaration du statut du verbe faut-il encore prouver que le verbe ne soit incident qu'à un support de causation ? Autrement dit, le support est-il partout et toujours un support de causation ?

M. Molho, endossant la thèse guillaumienne de la prédicativisation de la personne intraverbale, déclare que

[...] la personne du verbe [...] se trouve exprimée deux fois : une fois dans le verbe au titre de personne dite, et une autre fois par exponentiation prévisionnelle (pronom), au titre de la personne dont le verbe se dit et qui s'accuse être son support d'incidence (Molho 1972 : 90).

Mais il n'évoque pas la possibilité d'une incidence à cette personne morphologiquement intégrée.

« [...] Le verbe ne disposant pas en français d'un support personnel inclus dans sa forme même [...] » ou encore « le verbe conjugué ne retient plus la personne qu'au seul titre de support virtuel [...] » (Molho 1975 : 148).

Mais dès lors qu'il reconnaît par ailleurs la personne comme « le support nécessaire du temps que le verbe édifie » (Molho 1975 : 145), il est contraint à la même d'aboutir à la même conclusion que G. Moignet attribuant la responsabilité d'une genèse morphologique à une incidence syntaxique signifiée l'édition extra - verbale de la personne.

Pour G. Moignet, le verbe français s'accuse incident au substantif « par le truchement de la personne qu'il intériorise » (Moignet 1981 : 15). Ou encore « c'est par la médiation de la personne que le substantif peut être prédiqué » (Moignet 1981 : 15). Retouches qui impliquent l'incidence du verbe à cette personne préalablement écartée.

G. Guillaume et G. Moignet soutiennent une thèse fondamentalement sémiologique fondée sur l'existence du signifié formel de la personne au sein du verbe ou hors de lui. Cette position théorique

fait qu'ils considèrent que le verbe latin et par voix de conséquence le verbe – italien et espagnol possèdent une incidence interne opérante et subsument en eux la fonction sujet, alors que le verbe français est porteur d'une incidence externe et s'accuse tout entier prédicat. « Ainsi, dans le passage du latin au français, on voit le verbe gagner intériorité en homogénéité, et en même temps perdre, dans son plan propre, sa capacité d'incidence interne » (Guillaume 1949c [1973 : 71]). Ou encore « en français, l'incidence de causation est presque constamment, sinon externe, du moins en limite externe : telle est la position qu'occupe le pronom sujet [...] » (Moignet 1973 : 367).

La nécessité donc de dire en français il pleut là où le latin se contente de pluit et l'italien de piove, l'espagnol de llueve tient, si nous souscrivons à la thèse sémiologique de G. Guillaume et de G. Moignet,

[...] à un fait général de structure linguistique, à savoir qu'en latin la personne que le verbe incorpore retient en elle, subsume, la fonction sujet qui est de la nature du support, tandis qu'en français la personne que le verbe incorpore retient en elle, subsume, la fonction prédicat (Guillaume 1949c [1973 : 71]).

Il est patent, à travers cet extrait, que pour G. Guillaume, le verbe n'est en langue qu'un apport de signification du moment où il n'est dans le discours et par fonction que cela. Cette contamination fonctionnelle reste dans une très large mesure un postulat obscurcissant toute la mécanique linguistique. Car, se contenter de voir dans le verbe en langue uniquement un apport de prédication, c'est ôter à la langue la possibilité d'être puissancielle.

Ainsi, si le verbe ne portait inscrite en lui l'image d'un support nominal - ce socle de l'édifice verbal - dès le premier mouvement de sa genèse, il ne saurait constituer un signifiant temporel d'événement et encore moins un apport de prédication, car « ce qui est requis d'un élément qui, dans le discours, ne sera qu'apport c'est [...] de porter en soi la représentation d'un support. » (Chevalier 1976 : 24). Un apport de prédication qui est une sémantèse prédicante, une opération ne peut en aucun cas déployer ce qui la constitue si nous ne lui supposons pas dès son émergence un être, une sémantèse prédiquée. « C'est

de ce qu'il porte la représentation d'un support - même ténu - que le verbe français reçoit le statut d'apport, le pouvoir prédicatif ». (Chevalier 1976 : 24).

Au terme de cette présentation du mouvement qui génère le verbe, il ressort que le verbe en français et dans les autres langues romanes possède une incidence dans son plan propre et l'obligation « de prendre appui sur un pronom conjoint ou de s'en passer découle de sa composition interne de langue » (Chevalier 1976 : 22).

Bibliographie

CHEVALIER, J. Claude. 1978. Verbe et phrase. Essai sur le problème de la voix en Français et en Espagnol. Paris : Edit. hispaniques.

GUILLAUME, Gustave. 1964. Langage et Science du langage. Paris ; Québec : Nizet, Presses Université Laval.

GUILLAUME, Gustave. 1971. Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, série B, Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I. 2, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV. Publiées par R. VALIN. Québec-PARIS : PUL - Klincksieck.

GUILLAUME, Gustave. 1974. Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949-1950, série A. 4, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II. Publiées par R. Valin. Paris - Québec : PUL-Klincksieck.

GUILLUAME, Gustave. 1973. Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, série C. 3, Grammaire particulière du français et grammaire générale [IV]. Publiées par R. Valin. Québec-Paris : PUL -Klincksieck.

LE FLEM, D. 1981. « Morphologie et syntaxe en psychomécanique : vers une théorie de la phrase nucléaire en français ». Dans Travaux de linguistique et de littérature. N° 19.

MOIGNET, Gérard. 1973. « Incidence verbale et transitivité ». Dans : Travaux de linguistique et de littérature. N° 1.

MOIGNET, Gérard. 1981. Grammaire systématique du français. Paris : Klincksieck.

MOLHO, M. 1972. Grammaire logique et grammaire linguistique ». Dans Rééducation orthophonique N° : 10.

MOLHO, M. 1975. « Le facteur temps dans les langues romanes ». Dans DE VRIENDT, DIERIKX et WILMET. Grammaire générative et psychomécanique du langage

ROCCHETTI, Alvaro. 1982. Sens et forme en linguistique italienne. Études de psychomécanique dans la perspective romane. Thèse de doctorat : Paris III.

ZENAT, Djamal. 1988. Systématique de la voix verbale en français et italien. Thèse de doctorat : Montpellier III.

ZENATI, Djamal. 1999. « Le verbe et son support : la psychomécanique du langage. » El-Moubariz, N° 11 : 5-14.

ZENATI, Djamal. 2014. « Le verbe italien et le verbe français : deux verbes structurellement identiques ». Dans Aleph. Médias, langues & sociétés. [En ligne]. N° 2.

Résumé

La transition de la langue au discours est toujours et partout une transition de la prédicativité à la prédication. La prise de parole qui caractérise le discours conduit le langage puissanciel, ayant effet dans le plan de la langue, à s'actualiser effectivement. À la lumière de ce fait de grammaire générale duquel aucune langue ne peut départir, nous examinerons le comportement du verbe en langues romanes. L'italien et l'espagnol serviront de langues parangon opposées au français qui se laissera ainsi saisir dans sa spécificité.

Mots-clés

prédicativité, prédication, langues romanes

Abstract

The passage from language to speech is invariably in any language a transition from predicativity to predication. The act of speaking which is proper to speech leads potential language which is effectful in language to become effectively actual. In the light of this fact of general grammar, we will examine the behaviour of the verb in Roman languages. Italian and Spanish will serve as model languages: being contrasted with the French language, the latter will deliver all of its specificity.

Keywords

predicativity to predication, Roman languages

الملخص

الخطاب هو دائما انتقال من الإسنادية إلى الإسناد. يتحكم أخذ الكلام الذي يخص الخطاب في اللغة الصلبة، وتكمن نتيجة ذلك في مخطط اللغة بأن يحين حقيقة في ضوء النحو العام لأية لغة. سنختبر حالة الفعل في اللغات الرومانية. الإيطالية والإسبانية تقدم نمطا نموذجيا في مقابل الفرنسية التي تبقى أيضا ضمن خصوصيتها.

Méthodes
